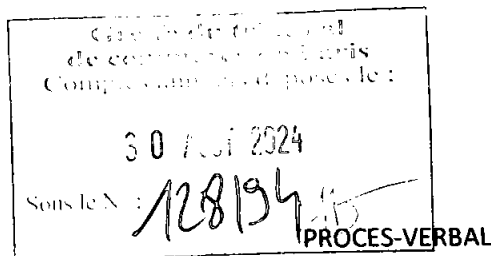


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/08/2024 - 128194 - 2022 B 41261 - 921 940 607 - A LA SOURCE



DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 20 JUIN 2024

Le 20 Juin de l'an deux mille vingt quatre à dix huit heures, les actionnaires de la Société A LA SOURCE se sont réunies au 54, Rue Lepic à Paris 18ème sur convocation de la Présidente en Assemblée Générale Ordinaire.

Sont présentes :

Christine MARCHAND - Présidente - 50 actions

Patricia LAVOCAT - Directrice générale - 50 actions

L'Assemblée est présidée par Mme Christine MARCHAND, Présidente de la Société.
Mme Patricia LAVOCAT est désignée comme Secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les deux actionnaires, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présentes ou régulièrement représentées.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Les comptes clos au 31 Décembre 2023 ;
- Le rapport de la présidente ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La Présidente déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et le délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la Présidente sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 et affectation du résultat ;
- Lecture du Rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées ;
- Questions diverses.

SAS au capital social de 1 000 €
SIRET 921 940 607 00010 RCS PARIS
54, Rue LEPIC- 75018 PARIS

Marchand



Puis lecture est donnée du rapport de la Présidente et du rapport spécial sur les conventions règlementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise,

- du Rapport de gestion de la Présidente concernant la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice net de 2.966 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours de ce premier exercice.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion à la Présidente pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de la Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui se chiffre à 2.966 euros en report à nouveau ramenant le niveau des fonds propres à 3.966 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SAS au capital social de 1 000 €
SIRET 921 940 607 00010 RCS PARIS
54, Rue LEPIC- 75018 PARIS



Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20.2 des statuts, par la Présidente pour servir et valoir ce que de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h.

Fait à PARIS, le 20 Juin 2024

La Présidente

Christine MARCHAND

SAS A LA SOURCE

54 RUE LEPIC

75018 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 25/11/2022 au 31/12/2023

Yarchand

Bilan Actif

		31/12/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)					
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 225		5 225	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	844		844	
	Autres créances				
TOTAL ACTIF (I à VI)	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	75		75	
	DISPONIBILITES	7 599		7 599	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	13 743		13 743	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Détail de l'Actif

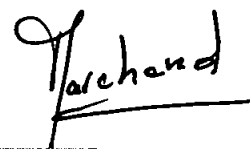
	25/11/2022 31/12/2023	13 mois	mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET					
TOTAL III - Actif Circulant NET	13 743	100,00		13 743	
Marchandises	5 225	38,02		5 225	
STOCKS DE MARCHANDISES	5 225	38,02		5 225	
Créances clients et comptes rattachés	844	6,14		844	
CLIENTS VENTES RUE RANGOLI	844	6,14		844	
Valeurs mobilières de placement	75	0,55		75	
PARTS SOCIALES CM	75	0,55		75	
Disponibilités	7 599	55,29		7 599	
CREDIT MUTUEL	5 421	39,44		5 421	
CAISSE	2 179	15,85		2 179	
TOTAL DU BILAN ACTIF	13 743	100,00		13 743	

Parchand

Bilan Passif

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 966	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 966	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 014	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240	
	Dettes fiscales et sociales	524	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 778	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	13 743	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 965,85	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 778	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		



Détail du Passif

	25/11/2022 31/12/2023	13 mois	mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	3 966	28,86		3 966	
Capital Social ou individuel	1 000	7,28		1 000	
CAPITAL SOCIAL	1 000	7,28		1 000	
Résultat de l'exercice	2 966	21,58		2 966	
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	9 778	71,14		9 778	
Emprunts et dettes financières divers	9 014	65,58		9 014	
COMPTE COURANT CHRISTINE MARCHAND	5 052	36,76		5 052	
COMPTE COURANT PATRICIA LAVOCAT	3 962	28,83		3 962	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240	1,75		240	
Collectif fournisseurs créditeurs	240	1,75		240	
Dettes fiscales et sociales	524	3,81		524	
Impôt société	524	3,81		524	
TOTAL DU BILAN PASSIF	13 743	100,00		13 743	

Marchand